



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013





Sommaire

Vie associative	3
Objectifs de l'association	3
Organisation du travail.....	3
Représentations officielles.....	4
Actions de terrain.....	6
Distinctions	23
Communication.....	23
Relations avec France Nature Environnement et le Bureau Européen de l'Environnement	24

1. Vie associative

Réunions statutaires

- **12** Conseils d'administration : 03 janvier, 04 février, 05 mars, 03 avril, 20 avril, 07 et 31 mai, 04 juillet, 05 septembre, 08 octobre, 12 novembre, 19 décembre
- Assemblée Générale : 03 mai

Au total, les membres du bureau et du CA du CREPAN se sont donc réunis 13 fois au long de l'année 2013 pour des réunions statutaires.

2. Objectifs de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

- la défense de l'environnement en tant que représentant des associations de protection de la nature et de l'environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales et dans les divers débats publics.
- des actions de terrain : études, animations diverses, communication afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, interventions auprès des décideurs (élus, responsables, professionnels).

3. Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association.

Les présences dans les instances consultatives en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement sont strictement assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration.

Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain.

Les actions du CREPAN sur le terrain ont pu largement se développer en 2013, les bénévoles étant fortement appuyés par quatre salariés dont trois sont entrés au CREPAN au fil de l'année :

- **Xavier Montagu** (1 ETP), déjà présent en 2012, master 2 EcoCaen et master 2 AquaCaen,
- **Jarno Deguy** (1 ETP), entré en mars 2013, master 2 EcoCaen,
- **Nathalie Villermet** (80 % d'un ETP), entrée le 8 juillet 2013, DEA Sciences et techniques des déchets,
- **Marion Leconte**, entrée en novembre 2013 (20h / semaine, contrat d'accompagnement à l'emploi), master 2 environnement et communication de l'Université de Caen.

Ainsi que deux personnes en service civique :

Edith Favennec

- Diplômée du Master 2 de l'université d'Albi-Toulouse « Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales »
- Du 15 novembre 2012 jusqu'en juillet 2013 : action « Gaspillage alimentaire »

Emeline Halais

- Diplômée de l'École Nationale d'Ingénieur des Travaux Agricoles de Bordeaux (ENITAB)
- Du 18 novembre 2013 au 18 juillet : Mission de soutien à l'élevage sur les marais de la Dives

Et deux stagiaires :

Marion Châtelier

- Etudiante en licence de biologie des organismes
- Du 1^{er} juin-15 août 2013 : action biodiversité, fonctionnement des arbres (posters)

Emeline Gargadennec

- Etudiante en master 2 urbanisme et aménagement durable de l'Université de droit de Caen
- Du 15 novembre 2013 au 15 mars 2014 : Mission

4. Représentations officielles

En lien avec ses agréments : agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN a siégé dans de nombreuses instances officielles :

- **Niveau régional** :
 - o *CESER* : Arlette Savary dont le siège a été renouvelé en 2013 (mandat 5 ans), plénières et commissions « Aménagement du territoire et environnement » et « Développement économique et énergie » et représentante CESER à la DRAAF
 - o *Comité de suivi des fonds européens*
 - o *Représentations concernant l'agriculture et l'eau* : CRAE, CRF, CROS Ecophyto + groupes de travail BPA, indicateurs, freins au changement, visites de terrain exploitations DEPHY, groupe de concertation régional directive nitrates, comité de suivi des fonds européens FEADER
 - o *Mer et littoral* : Conseil maritime de façade, projet de parc marin normand breton, comité de suivi du Kannick, comité Manche Nord, PAMM
 - o *Biodiversité* : comité de pilotage SRCE, comités techniques et rencontres locales SRCE (3 lieux différents) comité biodiversité de la CRAN, comité de suivi fonds FEDER, commission nuisibles aquatiques
 - o *Déchets* : comité de pilotage PREDD
 - o *Energie* : concertation publique régionale (cf. participation colloques, réunions publiques)

- *Education à l'environnement* : membre du copil du CREEDD, collectif régional EEDD : Espace Régional de Concertation
- *Participation CREAN et RRBN* : action « Comment favoriser la production d'une offre de logements en milieu rural, adaptée aux aspirations de tous, en respectant les patrimoines et le cadre de vie ? » (7 réunions)
- *Conseil des chevaux* : comité de pilotage EquuRes
- **Niveau départemental :**
 - CODERST (titulaire Manche, suppléants Calvados et Orne)
 - CDOA Calvados
 - Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) et formations Sites et paysages, Nature, Faune Sauvage Captive, commission départementale des carrières, comité de pilotage de la révision du schéma départemental des carrières
 - Commission Cultures Marines
 - Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs
 - Aménagement du territoire : CDCEA (Calvados et Orne), CDAF Calvados, CDAC Calvados
 - Commission de désignation des commissaires enquêteurs (3 départements)
 - Commission des submersions marines (Cherbourg)
 - Plan de prévention des déchets Orne
- **Localement :**
 - *Manche* : Nucléaire : CLI AREVA La Hague, CLI Flamanville et EPR en construction, et **groupe de travail interCLI post Fukushima pour l'élaboration du livre blanc du nucléaire (une réunion /mois environ)**, SAGE Douve Taute, PNR des marais du Cotentin et du Bessin : commission eau et biodiversité, comité de pilotage des marais de la Sangsurière, Clis Eroudeville, copil Natura 2000 pour le littoral du Nord Cotentin
 - *Calvados* : SAGE Orne Aval Seullles (Bureau et CLE du SAGE, PAPI), Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Carpiquet, CSS Billy Valnor, CLI Ganil à Caen (représentant du collège associations à la commission intercli nationale), groupe de travail CG 14 autour de la voie verte, Solicendre Argences, CLIS décharge Esquay sur Seullles, CLIS des Aucrais, CIAF Loucelles
 - *Ville de Caen* : Santé Environnement, Changement climatique, Changement de modèle économique, Energie, Comité de suivi des impacts environnementaux des JEM, Agenda 21

- *Conseils d'administration* : membre du CA d'Aircom et Biomasse
- *Adhérent* : GRAPE (adhésion croisée), GRAINE, FNE, BEE
- *Participation collectifs locaux* : Vigibaie, Sienne, collectif Développement Durable, Conseil Vie Associative, CPCA

Présence, participation aux réunions, colloques, interventions : rencontres débats sur la **transition énergétique** (édition d'un cahier d'acteur, participation à toutes les réunions publiques organisées sur la Région, interventions), débat public sur l'implantation du **parc éolien offshore de Courseulles sur Mer** (rencontre avec les responsables, participation à toutes les réunions publiques, intervention), IRD2, Atelier Objectifs et missions d'un Observatoire Régional de la biodiversité, participation ANCCLI (conférence nationale du nucléaire), Assises du développement Durable, EMR, Forum de l'eau, Forum territorial, prospective Normandie DREAL, l'élevage en BN : contributions et conséquences environnementales, recherche et innovation Vallée de Seine, charte des carrières UNICEM, journées nationale et régionale des services civiques, enquête publique captage de Moulines, suivi GDE avec FNE et le GRAPE, atelier réflexion « Energie grise », colloque et ateliers BIOMASSE, Forum territorial Relaisd'Sciences, courriers préfets Orne et Région / arrêtés préfectoraux eau,

Formation experte volontaire Agenda 21 pour Arlette Savary.

5. Actions de terrain

► Sorties Nature :

Nouveauté en 2013, avec des **sorties intitulées PBZ (Plage, Bar, Zoom)** pilotée par Annick Noël une fois par mois le samedi depuis le mois de mai sur des plages diverses de notre littoral avec des zooms sur des éléments différents rencontrés sur les plages : éponges, mollusques, pourpres, galets de silex, ...



Dans le cadre des **Escapades Nature** (CG 14), 3 sorties adaptées au grand public et à un public d'aveugles :

- parc de Creully, circuit botanique,
- Luc sur mer, plage à marée basse,
- Colline aux oiseaux à Caen, rôle des feuilles

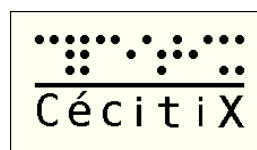
Partenariats techniques avec l'association Cécitix, la ville de Luc-sur-Mer, la Confrérie des chevaliers de la Baleine de Luc, le Jardin des plantes de Caen.

► **Guide tactile des coquillages de nos côtes**

Avec le soutien



En partenariat avec



A destination particulière des aveugles, en lien avec ces sorties et à la suite de la publication d'un ouvrage en braille sur les arbres et arbustes de notre région, a été publié par le CREPAN en janvier 2013 un ouvrage en braille sur les coquillages de nos côtes « **Guide tactile des coquillages de nos côtes** » avec dessins en relief (rédacteurs A.Noël, F.Louise, A.Lerch, appel à projet 2011 du Conseil régional, partenariat financier Conseil Général 14 et Fondation Harmonie).

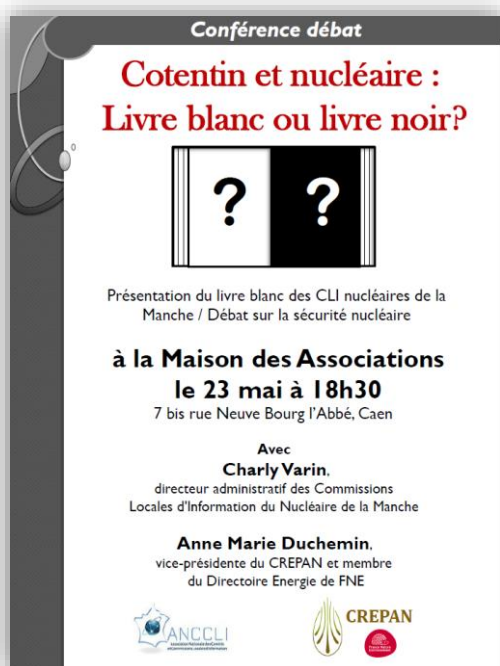
► **Participation fêtes, foires, tenue de stands :**

Fête de la Presqu'île à Caen, semaine du DD : la place Saint Sauveur à la loupe, château de Crèvecœur (Pâques, les œufs de la mer), salon Vivre Bio à Courseulles, AG de l'UNICEM, animation centre Leclerc Caen (avec association A vue de truffe, chiens d'aveugles), fête de l'arbre à Fermanville, Courseulles avec Quelle Chouette Planète, ...



► **Organisation de réunions publiques et interventions particulières CREPAN :**

- Conférence-débat : « **Sécurité nucléaire dans le Cotentin : livre blanc ou livre noir ?** »
- Présentation de la démarche par Charly Varin du CG 50, débat mené par Anne-Marie Duchemin.
- Invitation d'Anne-Marie Duchemin à Moscou par la Russian Green Cross pour participer à un colloque sur l'énergie, intervention sur le thème de l'organisation du débat public en France
- Cinéma LUX Caen : animation débat suite au film « Des abeilles et des hommes »
- Alençon et Caen : animation de débats sur les déchets et le gaspillage suite à des films sur ces thématiques
- Menecy (invitation du CG de l'Essonne) : conférence sur abeilles et biodiversité (Claudine Joly)
- Animations périscolaires école Lemière Caen (5 séances)



► « Initiatives jeunes du CG 14 » :

Appui technique du CREPAN à une jeune étudiante Luce Maury pour organiser son voyage d'été à Nantes, Stockholm, Copenhague et Bruxelles dans le cadre d'un projet sur les villes ayant obtenu le label « Capitales vertes européennes » : étude de la mobilité et de la biodiversité. Cette action a fait l'objet d'un soutien financier du CG 14 et donné lieu à une exposition photos à Caen.



► Ormes :

Poursuite de l'action depuis le début des années 80. En 2013, suivi avec IRSTEA des cinq sites expérimentaux dans le département du Calvados :

- Distributions et plantations plus de 100 arbres sur l'ensemble de la région : Sainte Mère Eglise, Hemevez, Caen, Courseulles, Creully, La Cambe, Mondeville, Condé sur Sarthe, Rabodanges, Almenèches, etc...
- Vérification de nouveaux ormes sains (Valognes, Le Pin au Haras), participation aux manifestations de la Presqu'île à Caen et de la fête de l'arbre à Fermanville, réalisation de la nouvelle plaquette « Plantons les ormes ».
- mise à jour du document d'information sur la maladie de l'orme, réalisation de la carte interactive « Ormes en Basse Normandie » (cf. site CREPAN. Prise de contact et rendez-vous divers (Municipalités des trois départements, CG14, Société d'autoroute, entreprises, syndicat agricole...)



Sensibilisation vers le zéro phyto en ZNA

Avec le soutien

En partenariat avec



Grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de la Ville de Caen, nous avons pu créer et mettre en place des animations et un concours de jardin au naturel en direction des jardiniers particuliers. Nous avons également accompagné 7 communes vers la labellisation du niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics. Un projet de végétalisation des pieds de murs de particuliers a été initié dans le cadre du plan zéro phyto de la Ville de Caen. Nous avons créé autour de nous un réseau de personnes de différentes collectivités, communes, associations jusqu'aux jardiniers particuliers nous permettant de devenir un acteur important de la réduction de l'usage des pesticides en Zones Non Agricoles (ZNA).

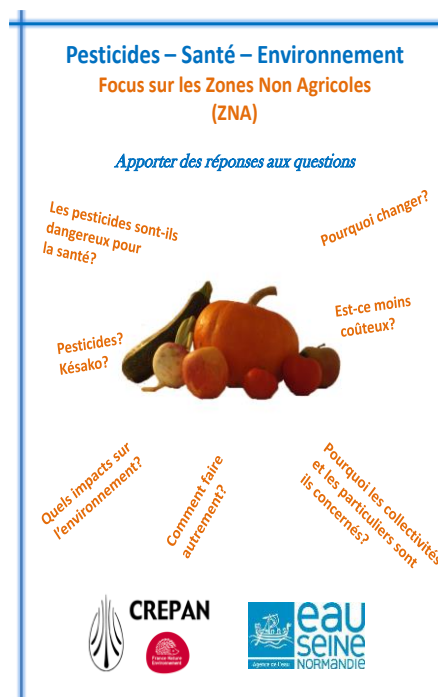
Sensibilisation / animation / formation en direction des jardiniers amateurs

Après avoir créé de nombreux supports de communication et pédagogiques (plaquette de sensibilisation sur les pesticides et méthodes alternatives, livret de 16 pages sur les méthodes alternatives, tableau de fruits et légumes de saison, tableau sur les associations végétales, tableau sur l'utilisation et la préparation de différents purins...) nous avons mis en place 49 animations qui ont regroupé 730 personnes (soit environ 15 personnes par animation). Nous nous sommes également regroupés avec divers acteurs pour lancer un réseau d'écojardinier au sein de l'agglomération Caennaise, que nous co-animerons avec le CPIE Vallée de l'Orne.





▲ Page de couverture du livret de 16 pages sur les méthodes alternatives



▲ Page de couverture de la plaquette de sensibilisation sur les effets des pesticides

Nous avons réalisé les animations dans plusieurs jardins partagés / de réinsertion / familiaux au sein de l'agglomération Caennaise majoritairement. Nous nous sommes par ailleurs déplacés régionalement en réalisant par exemple une conférence sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement à Cherbourg. Les jardiniers particuliers étant peu sensibilisés et conseillés, notre action a été très bien reçue et les multiples sollicitations que nous recevons nous donnent de belles perspectives pour la suite.



▲ Animation « Connaître son sol pour mieux intervenir », Jardin Ecocitoyen Hérouville Saint Clair



▲ Animation « Insectes auxiliaires au jardin », fabrication d'un hôtel à insectes au jardin petit bonheur de Ouistreham

Concours de jardin « J'invite la nature chez moi »

Après avoir réalisé une recherche bibliographique sur les concours de jardin « au naturel » existant en France, nous avons créé le concours « j'invite la nature chez moi ». Ce concours est basé sur un questionnaire complet (allant de l'usage des pesticides à la fréquence et hauteur de tonte) servant de grille d'évaluation. Après dépouillement, le jardinier est classé dans une des 3 catégories du concours (1 à 3 abeilles) et une visite des participants de chaque catégorie permet de les départager. Nous avons expérimenté ce concours à Bavent et Ouistreham. La ville de Cherbourg Octeville s'est montrée intéressée pour sa mise en place en 2014 et la Ville de Caen réfléchit actuellement à l'intégration d'un volet écologique au concours de jardin « A Caen les fleurs » en partenariat avec le CREPAN.



▲ Visuel du concours de jardin « J'invite la nature chez moi »



▲ Remise des prix du concours à Ouistreham. Photo tirée d'Ouest France, 28 octobre 2013. Trois participants ont été primés ce jour-là.

Accompagnement de l'association Jardine ta ville vers un jardin de démonstration des méthodes alternatives aux pesticides

Cette association nous a contactés afin de les accompagner sur les techniques de jardinage « au naturel » dans la gestion du jardin partagé de la venelle aux champs. Après de nombreux échanges, un partenariat fort s'est créé entre les deux parties et le souhait est de réaliser un jardin de démonstration des méthodes alternatives aux pesticides pouvant servir de support pour événements / animation mais aussi pour l'expérimentation de nouvelles méthodes.

Accompagnement des communes vers le niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics

Avec le soutien financier de l'AESN et des partenariats développés avec la FREDON et Rés'eau, nous accompagnons 7 communes réparties dans les trois départements Bas Normand vers le niveau de labellisation 2 de la Charte d'entretien des espaces publics. Ce niveau est atteint lorsque les zones à risque élevé de transfert / contamination ne sont plus traitées chimiquement. Notre rôle est, après réalisation d'un plan de désherbage par la FREDON ou un bureau d'étude, de trouver des solutions adaptées au contexte et moyens humains de la commune. Nous mettons également en relation les diverses communes accompagnées comme par exemple lors d'une journée d'échange à Cheux, commune labélisée au niveau 3 de la charte (commune « Zéro phyto »), afin de leur montrer les solutions alternatives existantes et la possibilité de les mettre en place concrètement.



▲ Visite de la commune de Cheux (niveau 3 de la charte) et notamment du cimetière, lieu posant des problèmes de gestion de manière récurrente au sein des communes

Projet de plantation en pieds de murs de particuliers (soutien financier Ville de Caen)

Après rédaction d'un rapport bibliographique sur les méthodes de végétalisation en général réalisé en 2013, la Ville de Caen s'est montrée intéressée pour mettre en place un projet de plantation en pieds de murs dans le cadre de leur plan zéro phyto. Notre rôle dans ce projet est d'accompagner la mise en place d'un fleurissement en pieds de murs en s'appuyant sur la participation des citoyens caennais :

- Aide à la conception des documents techniques et de communication
- Analyses et conseils techniques sur les mises en œuvre
- Suivi de l'opération (*listing, mise à jour, etc.*)
- Animation de l'opération

Après présentation du projet dans divers conseils de quartiers, nous avons à ce jour regroupé 5 collectifs d'habitants que nous accompagnons de la demande de fleurissement à la mise en place de la végétation.

Relevés pour le suivi national des Effets Non Intentionnels des pesticides en zone agricole

Avec le soutien



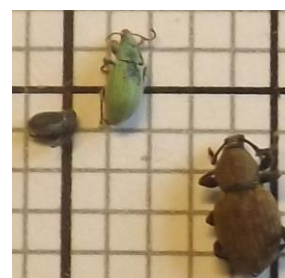
Nous avons suivi 7 parcelles différentes en 2013, soit 49 relevés. Ces relevés concernent la flore, les coléoptères, les vers de terre et les oiseaux. Toutes les informations concernant les parcelles prospectées (date de labour, fertilisation, utilisation de pesticides et dans quelles proportions,...) sont recueillies afin de permettre l'évaluation des effets des pesticides sur la faune et la flore. L'ensemble des données récoltées sont ensuite transmises à la chambre régionale d'agriculture qui centralise les données de Normandie (Haute et Basse), puis transmet l'ensemble au Muséum d'Histoire Naturelle.



▲ Photo d'un relevé « vers de terre »



▲ Protocole vers de terre



▲ Photo d'un relevé « coléoptères »

Suivis faune-flore sur les abords routiers gérés par le CG14

Avec le soutien

En partenariat avec



Après avoir réalisé en 2012 une étude complète sur la gestion des abords routiers et expérimenter d'autres manières de faire plus respectueuses de l'environnement, le Conseil Général du Calvados a décidé d'adopter certaines de nos préconisations en 2013. Afin de connaître les effets de ces changements, nous avons été chargés de réaliser des suivis faune et flore sur 4 abords routiers du Calvados. Les résultats obtenus montrent une réelle incidence positive sur la faune et flore et les relevés se poursuivront en 2014 afin de continuer le suivi de ces populations et d'améliorer la connaissance vis-à-vis des effets des pratiques de gestion sur les abords routiers.

Animation du CREPAN sur les marais de la Dives

Avec le soutien



En partenariat avec

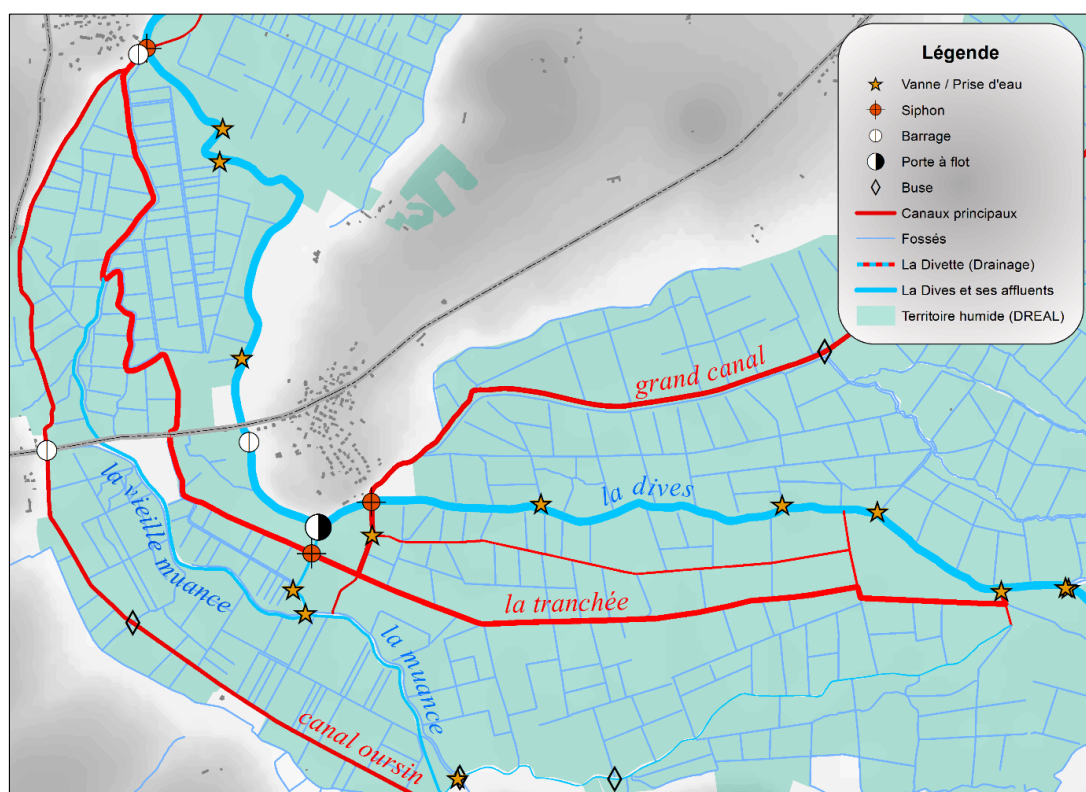


Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Régional, l'année 2013 a été marquée par la mise en place d'actions concrètes définies par le plan d'action de l'étude Trame Verte et Bleue terminée en 2012. Même si quelques études sont encore nécessaires pour améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydraulique des marais entre autre, la majeure partie du temps a été consacrée à l'animation sur le site et c'est pour le CREPAN l'occasion d'œuvrer efficacement pour la protection de ce site d'exception.

Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement des marais de la Dives

Les études menées jusqu'alors n'ont pris en compte que les ouvrages majeurs comme, par exemple, le barrage de Saint Samson ou encore les portes à flots de Périer en Auge. Ce niveau de connaissance était insuffisant pour mener une gestion des niveaux d'eau précise et efficace. Un important travail d'inventaire des petits aménagements hydrauliques à disposition des Associations Syndicales Autorisées (ASA) était par

conséquent nécessaire et a été réalisé en partenariat avec les techniciens de ces structures. Dans le cadre de cet inventaire plus d'une centaine d'ouvrages ont été recensés. Ces données couplées à une analyse fine du réseau hydraulique vont permettre de mettre à disposition des techniciens une base de données géoréférencées à jour permettant la création d'outils de gestion des niveaux d'eau.



▲ Exemple de carte produite suite à l'inventaire des ouvrages entre Troarn et Saint Samson

Réunir les élus autour d'un projet de territoire

Les marais de la Dives sont soumis à de nombreuses pressions qui « mitent » progressivement ce vaste continuum de zones humides. Pour lutter contre ce processus, un programme d'actions ambitieux s'intéressant

progressivement aux différents acteurs est animé par le CREPAN autour d'un projet de territoire. Ce dernier est porté par 14 communes situées principalement dans le fond de vallée capitalisant ainsi la quasi-totalité des marais de la Dives.

Conserver le milieu en soutenant une production agricole extensive

- Mission réalisée avec l'appui d'un service civique : Emeline Halais

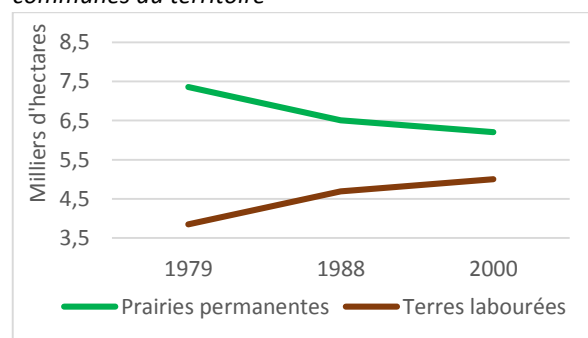
Avec le soutien technique de l'antenne territoriale du Pays d'Auge de la Chambre d'Agriculture 14, ce collectif s'est donné comme première mission de conserver les prairies humides permanentes en aidant les éleveurs. Ce type d'exploitation étant de moins en moins rémunératrices comparativement à la céréaliculture, elle régresse au cours du temps et ce sont autant d'habitats humides d'intérêt qui disparaissent en périphérie du fond de vallée.

La démarche repose sur une étude de la filière élevage qui s'articule autour de deux volets : proposer des mesures agroenvironnementales territorialisées et valoriser la production avec la mise en place de circuit court. L'intention est de rentabiliser au maximum la production avec l'idée de développer des pratiques extensives vectrices d'une qualité reconnue et pourquoi pas un jour labélisée.



◀ *Troupeau de vaches allaitantes au niveau de Bures sur Dives*

▼ *Evolutions des terres agricoles des marais de la Dives, entre 1979 et 2000, estimées à partir du RGA des communes du territoire*



Accompagner les ASA dans l'évolution de leurs pratiques et de la gestion de l'eau

Les ASA, autres acteurs incontournables et prépondérants, ont activement participé à un état des lieux visant à améliorer les pratiques de curage, les périodes d'intervention ou encore en intégrant la question des invasives. Leur rôle est de première importance dans le maintien des zones humides puisqu'au-delà de l'entretien, elles gèrent aussi les niveaux d'eau dans les marais. Cette gestion est d'ailleurs au centre des préoccupations car les ASA répondent aux

besoins des propriétaires syndiqués dont les usages sont différents et sources de conflits.



Préserver les zones humides par le biais des documents d'urbanisme

- Mission réalisée avec l'appui d'un stage de Master 2 « Urbanisme » : Emeline Gargadennec

Les communes ont été impliquées au-delà du portage de ce projet de territoire et ont été directement sollicitées dans l'intégration de la trame verte et bleue à l'échelle communale. Ainsi, les communes d'Argences, de Goustranville, d'Hotot en Auge, de Varaville et de Vimont ont donné leur accord pour participer à

une expérimentation visant à traduire une étude supracommunale, cohérente d'un point de vue paysager, à l'échelle communale au travers l'analyse de leur PLU. Certains de ces travaux vont aboutir à une intégration complète de l'étude réalisée en 2012 dans les documents d'urbanisme.

Politique de limitation de la populiculture sur les marais de la Dives

Suite à l'étude d'impact de la populiculture, les peupleraies avaient été formellement reconnues comme une dégradation des zones humides. L'étude sur la TVB n'a fait que renforcer ce point de vue qui est maintenant partagé par de nombreux acteurs du site. Plusieurs élus se sont ainsi montrés intéressés par leur suppression ou leur limitation. Dans cette idée, deux leviers ont été identifiés. Le premier consiste à appliquer le droit de préemption des communes sur des peupleraies en vue de d'acquérir les terrains avec l'aide de l'Agence de l'Eau. La parcelle est ensuite restaurée puis un bail environnemental est passé

avec un éleveur pour l'exploiter extensivement. Le deuxième levier est réglementaire. En effet, la commune de Janville dispose d'un texte de loi qui lui permet d'interdire la plantation de peupleraies sur son territoire. Cependant, la nature de ce texte est encore mal cernée et sa capacité à définir une jurisprudence est à clarifier. Un travail de recherche dans les archives de Janville est actuellement réalisé afin de répondre à ses questions. Le CREPAN intervient donc auprès des élus pour communiquer sur ces leviers et pour accompagner les communes dans leurs objectifs d'acquisition et de restauration.



Missions annexes

Les marais de la Dives souffrent d'un manque de reconnaissance. Cette dernière passe par une mise en valeur du patrimoine naturel auprès de tout type de public et par une continuelle amélioration de la connaissance des espèces et des habitats. Pour atteindre ces objectifs, différentes actions ont été menées :

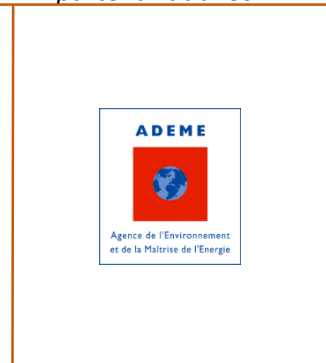
- Sensibilisation sur la richesse des marais de la Dives auprès de scolaires,
- Formation des techniciens des ASA à la reconnaissance des invasives,
- Participation à la création d'un référentiel sur la flore des zones humides,
- Participation à la rédaction d'une grille de diagnostic pour le référencement des zones humides dégradées.

Action de réduction du gaspillage alimentaire

Avec le soutien



En partenariat avec



Réduire le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires avec le SYVEDAC

Le Crepan a mené un projet avec le SYVEDAC dans 8 établissements scolaires (Groupe scolaire de Blainville sur Orne, Groupe scolaire de Dozulé, Groupe scolaire de Ouistreham, 3 cuisines servant 5 écoles primaires de Caen, la MFR de Maltot, le collège Clément Marot de Douvres la Délivrandes) afin de mieux connaître et identifier les causes du gaspillage, d'initier des dynamiques dans les établissements scolaires sur le sujet, et de trouver ensemble des solutions pour le réduire.

L'accompagnement de chaque établissement s'est fait en 4 étapes : un diagnostic (avec évaluation du gaspillage), des interventions et actions de mobilisation, un challenge (évaluation de l'efficacité des actions), puis une semaine de remobilisation (évaluation de l'évolution du gaspillage). Chaque étape était ponctuée de réunions réunissant l'ensemble des personnes des établissements impliqués sur le projet.



Nous avons évalué les quantités de nourritures gaspillées sur l'ensemble des sites (soit 16 restaurants scolaires desservis) à 711kg, soit sur un an l'équivalent de 25T de nourritures. Suite au diagnostic nous avons débouché sur des plans d'interventions spécifiques à chaque site. Après réalisation de ces interventions, nous avons pu observer sur tous les sites la diminution du gaspillage, allant de 10 à 45% de réduction.

Le projet se terminera en avril 2014 où sera présenté le bilan final du projet ainsi qu'une méthodologie simplifiée permettant de déployer sur d'autres établissements scolaires ce projet de réduction du gaspillage alimentaire.

Temps fort de cette action, Bruno Genty Président de FNE est venu signer, le 9 septembre le pacte anti-gaspillage alimentaire avec Guillaume Garot, Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt chargé de l'Agroalimentaire, au restaurant scolaire de Ouistreham, établissement ayant réduit de 46% le gaspillage suite à nos interventions. La Région c'est également engagée à cette occasion sur le sujet, Laurent Beauvais ayant également signé le pacte.



Collaboration associative avec France Nature Environnement sur le gaspillage alimentaire

FNE mène depuis 2010 des actions sur le gaspillage alimentaire. Elle travaille ainsi sur 2 axes : mieux connaître, comprendre le gaspillage et les acteurs concernés, et d'autre part agir avec ses associations locales pour mener des actions permettant de le réduire.

Le Crepan a signé une collaboration associative en 2013 avec FNE afin d'interpeller les acteurs nationaux et territoriaux concernés par le gaspillage alimentaire et de mobiliser les associations membres et affiliées du mouvement sur cette thématique.

Ainsi, pour le premier volet le CREPAN a rencontré 18 structures - acteurs ayant un lien avec le gaspillage alimentaire. Huit de ces rencontres ont été analysées et ont donné lieu à des grilles de comptes rendus d'entretien dans le but de mieux connaître ces acteurs, de cerner leur connaissance, leur capacité à intervenir sur le sujet et les freins qu'elles rencontraient.

Suite à ces rencontres le Crepan a réalisé un panorama des différents acteurs ayant, ou pouvant avoir un lien avec le gaspillage. Ces travaux ont donné les éléments nécessaires au Crepan lui permettant de construire son propre plan régional d'intervention sur le gaspillage alimentaire.

Pour le second volet, concernant la mobilisation des associations, le Crepan a animé le groupe de travail « activité économique » au sein du groupe des associations du mouvement de FNE travaillant sur le gaspillage alimentaire (*comptant 43 membres début 2014*).

Ainsi, le Crepan a piloté la rédaction de 2 fiches-interventions :

- Fiche-intervention « Opération témoin éco-rest'o » (corédacteur Marie Kerb d'Alsace Nature)
- Fiche-intervention « développer le glanage dans les champs pour réduire le gaspillage alimentaire » (corédacteur Yvon Le guennec de Côte d'Armor Nature Environnement).

Les fiches-interventions une fois rédigées ont été présentées aux associations, débattues lors d'un atelier téléphonique le 27 mai 2013, amendées puis finalisées suite à la réunion du 17 juin 2013.

Le Crepan a également participé aux 2 autres ateliers téléphoniques de FNE portant sur les actions de Sensibilisation du grand public et les actions en restauration collective.

Pour le groupe Sensibilisation du grand public le Crepan a rédigé une fiche-intervention : « Gâchis-mètre de pain pour alerter le grand public sur le gaspillage alimentaire ».

Le Crepan a participé à la rédaction du document « vrai-faux » de FNE.

Participations au lancement d'une dynamique régionale

Le Crepan a participé activement aux premières réunions de lancement de la dynamique régionale sur le gaspillage alimentaire le 4 juillet et le 16 octobre (journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire) en co-animant avec Christophe Saussaye de la Région, l'atelier « restauration collective ».

Lors de la conférence de presse du 29 mars organisée par la Draaf sur leur action de réduction du gaspillage alimentaire, le Crepan a tenu un stand et est intervenu devant une classe de CE2 afin d'échanger sur le gaspillage dans les restaurants scolaires et le moyen de le réduire.

Partenariat avec le Smettral (devenu Kerval) dans le cadre d'un projet Smettral – FNE-CANE – CREPAN

Le Crepan s'est associé à FNE, pour accompagner son homologue des Côtes d'Armor (Côtes d'Armor Nature Environnement - CANE) qui travaillait alors avec le Smettral (Syndicat de traitement des déchets) sur le compostage collectif. Ce dernier souhaitant développer ses activités sur le gaspillage alimentaire avec son partenaire associatif CANE, a fait appel (via FNE) au Crepan pour l'aider à mettre en place des actions pilotes dans des établissements scolaires sur le gaspillage alimentaire.

Ainsi le Crepan a accompagné le Smettral et Cane pour le projet de réduction du gaspillage alimentaire au Lycée Laville Davy.

Préparation des actions gaspillage alimentaire 2014

Le Crepan souhaite poursuivre et développer ses interventions sur le gaspillage alimentaire en 2014. Ainsi, fin 2013 le Crepan a initié et préparé 3 grandes actions qui seront développées en 2014.

- La première action concerne une action lors du Festival Développement Durable en Avril 2014. Cette action a pour objectif de mobiliser les citoyens-consommateurs grâce à un jeu-quiz d'engagement, qui donnera lieu à la remise d'un gobelet doseur lorsqu'il sera ramené rempli. Ce jeu sera diffusé par les commerçants alimentaires.

- La seconde action concerne 2 formations qui seront réalisées auprès des professionnels et élus en charge de la restauration collective.

- La dernière concerne la réalisation d'un projet pilote de territoire sur le gaspillage alimentaire.

Visite d'étude du compostage collectif

Le CREPAN a organisé le 12 juillet une visite auprès du responsable de la restauration municipale de Harfleur (M. Christophe Hébert), ce dernier ayant mis en place depuis plus de 3 ans un système de compostage de tous les déchets organiques des cuisines et du retour des restaurants scolaires. Suite à cette visite, le Crepan, accompagné du Grape, a réalisé une note qui a été largement diffusée.

Semaine de réduction des déchets (SERD 2013)

Le Crepan est intervenu à deux niveaux pour le SERD.

Le premier niveau est national, avec la co-organisation de la SERD pour les associations du mouvement de FNE (dans le cadre d'une collaboration associative). Ainsi le Crepan a co-organisé des ateliers téléphoniques pour les associations, préparé l'action commune de FNE « Le retour à la consigne, je signe », géré les inscriptions des associations, ainsi que les demandes d'outils et de soutien financier, et enfin réalisé le bilan de l'implication des associations lors de la SERD.



Le deuxième niveau concerne les actions du Crepan en Basse-Normandie. Cette année le Crepan s'est focalisé sur le gaspillage alimentaire en animant un ciné-débat avec le film « Taste the Waste » (dans le cadre du Festival Alimenterre) pour la Communauté Urbaine d'Alençon le 15 novembre, en intervenant à deux manifestations Régionales que sont le CRALIM (Comité Régionale de l'Alimentation) et le Congrès de Biomasse les 21 et 22 novembre, puis enfin l'animation d'une demi-journée le 28 novembre au Lycée agricole St Lô Thère (avec pesées, analyse des pesées avec des volontaires et participation à un ciné débat après le Film « Taste The Waste »).

Initiatives prévention

Le CREPAN a signé une collaboration associative afin de mener un projet sur les initiatives prévention. L'objectif de cette action est double :

- Identifier des initiatives de prévention originales en vue du colloque ADEME 2014 et afin d'alimenter les plaidoyers de FNE sur la prévention des déchets,
- Amener les associations du mouvement à identifier ces initiatives pour qu'elles se mobilisent et soient reconnues sur ce sujet.

En 2013, le Crepan a :

- préparé un descriptif du projet avec une stratégie de mobilisation des associations et des critères d'identification des initiatives de prévention originales,
 - préparé les documents supports (règlement intérieur du concours, fiche descriptive) pour solliciter les associations membres et affiliées de FNE,
 - commencé à recenser et analyser les initiatives signalées par les associations du mouvement
- Le projet sera poursuivi et clos en 2014.

Action d'information sur les couches lavables

Réduire les déchets de couches lavables avec le SEROC

Le SEROC et le CREPAN ont signé une convention portant sur la réduction des couches jetables grâce à l'information portant sur les couches lavables.

Ce projet a été décliné en 2 axes.

Le premier axe portait sur une opération pilote dans des structures collectives. L'ensemble des crèches et structures d'accueil du territoire du SEROC ont été contactées afin de les informer de la possibilité de les accompagner dans l'utilisation de couches lavables. Au final, seules 2 structures ont souhaité une rencontre avec le Crepan pour échanger sur les couches lavables.

Il en ressort que les structures existantes ne souhaitent pas s'engager dans des systèmes utilisant des couches lavables. Par contre, quelques nouvelles structures (Lanthueil, St Vigor) en projet pourraient lors de leur ouverture être intéressées. Ce projet a donc été mis en suspens en attendant l'ouverture de ces nouvelles structures.

Le second axe porte sur le prêt de couche lavable auprès des familles.

Le Crepan a conseillé le Seroc afin qu'il acquière 4 lots de couches lavables (3 lots taille unique et 1 lot nouveau-né). Puis le Seroc et le Crepan ont réalisé les outils nécessaires au prêt (guide d'utilisation des couches lavables, convention famille-Crepan), et à la communication autour de ce système (affiche, flyer). Des animations ont été faites auprès de Ram également pour faire connaître le système de prêt. Le Crepan a co-animé 3 réunions (Tilly sur Seules, St Seuver, Vire).



En 2013, 15 familles ont bénéficié du prêt. Toutes les familles ont estimé que ce prêt leur avait été utile et les avait aidé à s'engager dans ce système.

Lancement d'une opération pilote avec le Conseil Général du Calvados sur les couches lavables

Le CG 14 a souhaité lancer une opération pilote avec le Crepan sur les couches lavables.

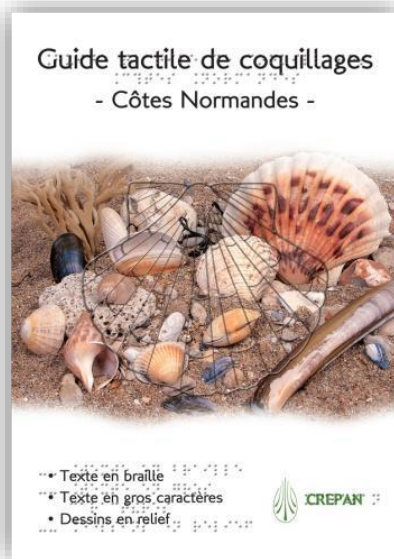
Une réunion d'information a été faite auprès des médecins de PMI du Calvados le 13 novembre. En 2014 il est prévu d'intervenir devant les puéricultrices des PMI et d'organiser 4 réunions d'informations (avec possibilité de prêt) pour les parents.

Pour cela, des affiches et des flyers ont été réalisés par le CG 14 et diffusés par le CREPAN auprès des sages-femmes et des pédiatres du CHU de Caen, de la Polyclinique du Parc, etc.



6. Distinctions

En 2013, la présidente d'honneur du CREPAN, Annick Noël, ancienne présidente et actuellement vice-présidente, a été élue au grade de chevalier de la Légion d'Honneur pour toute une vie d'actions en faveur de l'environnement parmi lesquelles les actions CREPAN ont tenu et tiennent encore heureusement une grande place. Au travers de cette distinction, c'est aussi l'intérêt et la qualité des actions du CREPAN qui sont reconnus, bravo et merci encore à Annick !



◀ Prix « Pomme d'Or » du Conseil Général du Calvados pour la publication du guide braille « Guide tactile des coquillages de nos côtes »

7. Communication

► **Ephémères** : bulletin bimestriel à destination des adhérents du CREPAN et des acteurs locaux (diffusion à plus de 1 500 personnes en 2013), informations et points de vue sur l'actualité de l'environnement.

Bannière pour le bulletin Ephémères. Le titre 'Ephémères' est écrit en grandes lettres, avec le 'E' en rouge et le reste en vert. À droite, on lit 'N°197 - Nov-Déc 2013'. Le fond est une image de gouttes d'eau sur une feuille verte.

CREPAN
Comité Régional
d'Etude pour la
Protection et
l'Aménagement
de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en
Basse-Normandie
154 rue d'Authie 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com
site : crepan.free.fr

envoyé à 1500 destinataires directs

► **Le site** : <http://crepan.free.fr> présente l'association et ses activités ainsi que des éléments d'actualité de l'environnement en particulier à partir des informations transmises par notre fédération France Nature Environnement.

► **Page Facebook** CREPAN sur l'actualité environnementale

8. Relations avec France Nature Environnement et le Bureau Européen de l'Environnement

En 2013, le CREPAN est toujours fortement impliqué dans les réseaux Agriculture (Claudine Joly, membre du directoire, représentation nationale), Education à l'Environnement (Annick Noël), Energie (Anne-Marie Duchemin), déchets (Nathalie Villermet), commission littoral (Michel Horn), mission éco-consommation (Nathalie Villermet) de FNE. Le CREPAN a été de plus systématiquement présent aux réunions destinées aux associations membres : AG, congrès, journées des présidents, séminaires thématiques, ... Enfin, le CREPAN est membre direct du BEE, madame Savary a participé à l'AG du BEE à Bruxelles en octobre 2013.



CREPAN





fne.asso.fr

« C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ... »

Victor Hugo



CREPAN

154 rue d'Authie, 14000, Caen

02.31.38.25.60

crepan@gmail.com

Imprimé sur du papier recyclé